

STAGE STAGIAIRES

SNES-FSU
Académie de Lille

Entrer dans le métier n°2



28 mardi
mars 2023
9h - 17h

VILLENEUVE D'ASCQ

INSPÉ - Salle 03.04
365 rue Jules Guesde

- La fin de l'année de stage : de la validation à la rentrée de néotitulaire
- Comment va se dérouler ma carrière ? (évaluation, avancement, ...)
- Tout ce que j'ai toujours voulu savoir sur les mutations intra-académiques sans jamais oser le demander

Et toute autre question que vous souhaitez aborder (n'hésitez pas à nous solliciter par mail pour nous adresser vos questions, s3lil@snés.edu)

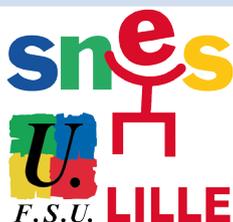
Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



🌐 lille.snés.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snés.edu
☎ 03.20.06.77.41



ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES